

LE RÉFÉRENT ENVIRONNEMENT

€ COÛT

690 € prix nets de toutes taxes



CONTACT

Aurélie Carriac
05 55 18 80 05
acarriac@correze.cci.fr



OBJECTIFS

- Connaître les bases de l'environnement en entreprise, maîtriser le cadre réglementaire, acquérir les outils, indicateurs, obligations diverses.
- Identifier les acteurs internes et externes.
- Évaluer les impacts environnementaux et proposer des actions d'amélioration.



PUBLIC

Personnes souhaitant se former sur les principes de l'environnement et souhaitant piloter une démarche de management environnemental.

Pré-requis : aucun

Mode d'évaluation en amont de la formation.

Entretien téléphonique ou rendez-vous individuels + tests de positionnement.

Pour aller plus loin : **Module 2 : Démarche environnementale Envol**



DURÉE

2 jours



DATE

Nous consulter pour connaître les prochaines dates.



LIEU

Inisup à Brive (CCI de la Corrèze) - possibilité sur Limoges ou Guéret, sous réserve du nombre minimum et majoritaire de participants

I - Contexte et enjeux de la prise en compte de l'environnement dans les entreprises

Jour 1 (enjeux et réglementation)

- Contexte environnemental au niveau global et local (réchauffement climatique, biodiversité, environnement & santé, empreinte écologique ...)
- Rôle de l'animateur environnement en entreprise



II - Focus réglementaire sur les textes environnement applicables dans les entreprises

- Les grands principes du droit de l'environnement, le principe pollueur-payeur
- Les principales exigences réglementaires (eau, déchets, installations classées, produits chimiques...)
- Etre capable de déterminer la situation réglementaire de son entreprise et les principaux textes applicables

Jour 2 (Déchets, consommation d'eau, effluents, produits chimiques, énergie, économie circulaire,..)

III - Faire un bilan des flux entrants

- Identification des principaux produits entrants, des matières premières aux fluides et énergies
- Connaissances des enjeux et réglementation pour chaque catégorie d'entrants

IV - Faire un bilan des flux sortants

- Obligations et bonnes pratique des entreprises en matière de gestion des déchets
- Connaître les normes de rejets à respecter pour votre entreprise
- Gestion des nuisances (bruit, air , odeurs , ..)
- Connaître les grands concepts de l'économie circulaire (Écoconception, économie de la fonctionnalité, achat responsable, ...)
- Mettre en place un tableau de bord «environnement »

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Cas pratiques et/ou mises en situation.
- Remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation de la formation :

- Contrôle continu.

